



# Politique de protection des enfants

**Nom de l'organisation:** Logopsycom

**Date:** August 2024

**Information de contact:** info@logopsycom

**Adresse:** 15 rue Gabrielle Petit 7022 Mons, Belgium

**Site web:** www.logopsycom.com

## INTRODUCTION

Logopsycom est une organisation qui se consacre à la promotion d'une éducation inclusive grâce à des méthodes créatives et innovantes, afin que les enfants issus de milieux divers puissent bénéficier de nos programmes. Conformément à la mission mondiale visant à faire progresser les objectifs de développement durable (ODD), nous nous engageons à favoriser un environnement sûr pour tous

les enfants et à leur donner les moyens de s'épanouir dans leur développement éducatif et personnel.

La protection des enfants est au cœur de notre mission. Nous pensons que les enfants de moins de 18 ans doivent avoir accès à un espace sûr où ils peuvent exprimer leurs opinions, interagir librement avec leurs pairs et les adultes, et être à l'abri de toute forme de violence ou d'abus. Ce n'est que lorsque les enfants sont protégés contre les violences physiques, sexuelles, émotionnelles ou psychologiques qu'ils peuvent s'épanouir pleinement et influencer le bien-être de leur famille et de leur communauté.

Cette politique de protection de l'enfance reflète l'engagement de Logopsycom à respecter la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (CIDE). Nous veillons à ce que tous les employés, représentants et partenaires qui entrent en contact avec des enfants comprennent leur responsabilité de leur offrir un environnement sûr et stimulant. Logopsycom condamne toutes les formes de violence, de discrimination et d'exploitation à l'encontre des enfants, qu'elles soient perpétrées à l'intérieur ou à l'extérieur de l'organisation.

À travers la mise en œuvre de cette politique, nous nous engageons à prévenir toutes les formes d'abus et à promouvoir le bien-être des enfants, en veillant à ce que nos programmes, activités et partenariats accordent la priorité à leur sécurité et à leur bien-être.

## DEFINITIONS

**Enfants :** Conformément à l'article 1 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CIDE), le terme « enfant » désigne toute personne âgée de moins de 18 ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation nationale applicable.

**Abus et négligence :** L'abus désigne toute forme de maltraitance physique, émotionnelle, sexuelle ou psychologique, ainsi que la négligence ou l'exploitation susceptible de nuire à la santé, au développement, à la dignité ou à la survie de l'enfant. Cela inclut les mauvais traitements infligés par des personnes en position d'autorité, telles que les parents, les personnes chargées de s'occuper de l'enfant ou les représentants d'organisations.

- Types d'abus :
  - **Violence physique :** utilisation intentionnelle de la force physique entraînant des blessures ou un préjudice potentiel.
  - **Violence psychologique :** toute action ou absence d'action qui nuit au développement émotionnel d'un enfant, y compris les menaces verbales, l'humiliation ou l'isolement.
  - **Abus sexuel :** implication d'un enfant dans une activité sexuelle, qu'il soit conscient ou non de ce qui se passe.
  - **Négligence :** le fait de ne pas subvenir aux besoins fondamentaux d'un enfant, qu'ils soient physiques, émotionnels ou éducatifs.

**Violence envers les enfants :** Cela englobe toutes les formes de violence dirigées contre des personnes âgées de moins de 18 ans, y compris la maltraitance par des personnes chargées de leur garde ou par leurs pairs, la violence conjugale et l'exploitation.

## PRINCIPES

La politique de protection de l'enfance de Logopsycom s'appuie sur un ensemble de principes fondamentaux conformes aux normes internationales en matière de protection de l'enfance, en particulier la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et l'Observation générale n° 13 (2011) sur le droit de l'enfant à ne pas subir toutes formes de violence.

- **Aucune forme de violence à l'encontre des enfants n'est acceptable** : Tous les actes de violence, qu'ils soient physiques, sexuels, émotionnels ou psychologiques, sont inacceptables et peuvent être évités.
- **Respect de la dignité et de l'individualité de chaque enfant** : les enfants doivent être considérés comme des individus uniques, avec leurs propres besoins, droits et intérêts. Leur bien-être et leur dignité doivent être prioritaires dans toutes les actions.
- **Participation et autonomisation** : les enfants doivent avoir la possibilité de participer aux décisions qui affectent leur vie. Leurs opinions doivent être prises en considération et leur voix doit être entendue dans toutes les mesures de prise en charge ou de protection.
- **Intérêt supérieur de l'enfant** : l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale dans toutes les questions qui le concernent, en particulier dans les cas de violence ou de maltraitance.

## OBJECTIFS

Logopsycom s'engage à promouvoir la protection des enfants dans toutes ses activités et initiatives. Nos objectifs dans la mise en œuvre de cette politique de protection des enfants sont les suivants :

- **Veiller à ce que tous les membres du personnel, les représentants et les partenaires soient conscients de leurs responsabilités en matière de protection des enfants** : cela implique une compréhension approfondie des procédures de protection des enfants et de leur rôle dans la prévention et la réponse aux abus.
- **Créer des environnements sûrs pour les enfants** : que ce soit par le biais d'activités éducatives, d'événements ou de plateformes en ligne, Logopsycom s'engage à garantir que tous les espaces sont sûrs et favorables aux enfants, et à les protéger contre toute forme de préjudice.
- **Donner aux enfants les moyens de comprendre leurs droits** : nous voulons sensibiliser les enfants à leurs droits à la sécurité, à la dignité et à la protection contre les abus. Grâce à cette autonomisation, les enfants seront mieux armés pour reconnaître et signaler toute situation de danger ou de préjudice.
- **Prévenir les abus** : en veillant à ce que tous les membres du personnel et les représentants respectent les procédures de protection de l'enfance, nous voulons prévenir tout abus dans le cadre de nos activités.

## CHAMP D'APPLICATION DE LA POLITIQUE

La présente politique de protection de l'enfance s'applique à l'ensemble du personnel, des sous-traitants, des représentants et de tout tiers ou partenaire travaillant avec Logopsycom susceptible d'entrer en contact avec des enfants dans le cadre de nos programmes ou activités.

- **Application dans tous les contextes** : La politique s'applique à toutes les situations, que ce soit au sein de l'organisation, dans le cadre de partenariats externes ou dans des projets impliquant des enfants, tant au niveau local qu'international.
- **Obligation des partenaires** : Toutes les organisations partenaires de Logopsycom doivent adhérer aux principes et directives énoncés dans la présente Politique de protection de l'enfance afin de garantir une approche uniforme en matière de protection des enfants dans toutes les activités conjointes.

## MESURES PRÉVENTIVES

Logopsycom s'engage à prévenir les abus en adoptant des mesures préventives complètes au sein de l'organisation et dans toutes ses activités :

- **Formation du personnel** : Tous les membres du personnel, représentants et partenaires recevront une formation sur la protection des enfants dans le cadre de leur processus d'intégration, ainsi que des mises à jour régulières afin de garantir qu'ils disposent de connaissances actualisées sur leurs responsabilités.
- **Vérification et recrutement** : Nous veillerons à ce que des vérifications appropriées des antécédents et des processus de sélection rigoureux soient mis en place pour toute personne susceptible d'entrer en contact avec des enfants dans le cadre des activités de Logopsycom.
- **Évaluation des risques** : Des évaluations régulières des risques seront menées afin d'identifier tout risque potentiel pour la sécurité des enfants et de mettre en place des stratégies d'atténuation garantissant leur protection.
- **Directives claires en matière de communication** : Des directives seront établies concernant l'utilisation appropriée des images, des récits et autres supports impliquant des enfants, afin de garantir le respect constant de leur dignité et de leur vie privée.

## MÉCANISMES DE SIGNALEMENT ET D'INTERVENTION

Logopsycom veille à ce que des mécanismes de signalement clairs et efficaces soient mis en place pour traiter les préoccupations ou les signalements d'abus ou de négligence :

- **Canaux de signalement adaptés aux enfants** : nous veillerons à ce que les enfants disposent de moyens accessibles, confidentiels et adaptés pour signaler les abus ou leurs préoccupations. Ces mécanismes comprendront des options anonymes et garantiront que les signalements soient traités avec sensibilité.
- **Réponse immédiate** : Tous les signalements relatifs à la protection des enfants seront traités avec sérieux et feront l'objet d'une enquête rapide menée par un personnel formé et compétent. Des mesures appropriées seront prises, y compris des mesures disciplinaires si nécessaire.
- **Confidentialité** : Tous les signalements seront traités dans la plus stricte confidentialité afin de protéger les droits de l'enfant et de la personne qui a signalé les faits, et de garantir leur sécurité et leur bien-être tout au long de la procédure.

## SUIVI ET RÉVISION

Logopsycom s'engage à améliorer continuellement sa politique de protection des enfants afin de refléter les changements dans les meilleures pratiques, les exigences légales et les commentaires des parties prenantes :

- **Révision régulière de la politique** : La politique sera révisée au moins une fois par an ou chaque fois que des changements importants seront apportés aux lois ou aux directives relatives à la protection des enfants, afin de garantir son efficacité et sa pertinence.
- **Retour d'information des parties prenantes** : Les enfants, le personnel et les partenaires seront régulièrement invités à faire part de leurs commentaires afin d'identifier les domaines à améliorer et d'adapter la politique pour mieux répondre aux besoins des personnes qu'elle vise à protéger.